

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-59

**sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels –
CPIER Seine 2007-2013 : modification apportée à l'avenant signé pour la révision à mi-
parcours**

- - - - -

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Vu la délibération n° 11-02 de l'Assemblée Plénière du 25 février 2011 approuvant la signature de l'avenant relatif à la révision à mi-parcours du Contrat de Projets Interrégional « Seine » 2007-2013 ;

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} Vice-Président, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la modification intervenue dans le plan global de financement et relative à la contribution financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- un nouvel avenant relatif à la révision à mi-parcours du Contrat de Projets Interrégional « Seine » 2007-2013, joint en annexes 1 et 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-60

sur l'éducation : accueil des élèves en situation de handicap

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, 3^{ème} Vice-Présidente, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le protocole « Accueil dans les établissements publics locaux d'enseignement bas-normands des élèves en situation de handicap »,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-61

**sur l'enseignement supérieur – Construction du pôle des formations de santé –
convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'Etat**

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, 3^{ème} Vice-Présidente, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'Etat, jointe en annexe, précisant les modalités administratives, techniques et financières de ce mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la Région pour la construction du pôle des formations de santé sur le plateau Nord de Caen,
- de donner délégation à la commission permanente pour approuver des avenants ultérieurs, conformément à l'article 10 de la convention,
- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-62

sur les affaires européennes et les relations internationales : modification du modèle de convention de financement FEDER

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Alain TOURRET, 5^{ème} Vice-Président, en charge des Coopérations Internationales, du Tourisme et de la Réunification,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le modèle de convention individuelle de financement FEDER modifié afin de permettre de débloquent les subventions FEDER sur la base de ce qui a été effectivement dépensé et perçu par les bénéficiaires ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-63

sur les marchés : informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} mars 2011 au 31 mai 2011

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, rapporteur en charge de l'administration générale, des finances et du Personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} mars 2011 au 31 mai 2011, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-64

sur la Commission Permanente : remplacement de sièges vacants

Réunion du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

Réuni le jeudi 22 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
François DUFOUR,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Vu les démissions de M. Philippe BONNEAU et de Mme Sonia de la PROVÔTÉ de leur mandat de conseillers régionaux,

Vu la démission de M. Laurent SODINI de son poste de 2^{ème} membre de la Commission Permanente,

Vu les vacances de sièges au sein de la Commission Permanente,

Vu l'article L 4133-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de compléter les postes vacants de 6^{ème} Vice-Président, de 2^{ème} membre et de 15^{ème} membre de la Commission Permanente.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-64-bis

sur la Commission Permanente – nouvelle composition suite à la vacance de sièges

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir entendu le Président du Conseil Régional,

Après la suspension de séance conformément aux dispositions de l'article L 4133-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les candidatures déposées par M. Laurent SODINI, M. Vincent LOUVET et Mme Florence MAZIER aux postes vacants,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- de procéder à la désignation de M. Laurent SODINI au poste de 6^{ème} Vice-Président, de M. Vincent LOUVET au poste de 2^{ème} membre, et de Mme Florence MAZIER au poste de 15^{ème} membre de la Commission Permanente.

- de modifier la Commission Permanente comme suit :

PRESIDENT : **M. Laurent BEAUVAIS**

1^{er} Vice-Président : **M. Jean-Karl DESCHAMPS**

2^{ème} Vice-Président : **M. Yannick SOUBIEN**

3^{ème} Vice-Présidente : **Mme Corinne FÉRET**

4^{ème} Vice-Présidente : **Mme Marie-Jeanne GOBERT**

5^{ème} Vice-Président : **M. Alain TOURRET**

6^{ème} Vice-Président : **M. Laurent SODINI**
(*en remplacement de M.Philippe BONNEAU*)

7^{ème} Vice-Présidente : **Mme Pascale CAUCHY**

8^{ème} Vice-Président : **M. Pierre MOURARET**

9^{ème} Vice-Président : **M. François DUFOUR**

10 Vice-Présidente : **Mme Frédérique HEURGUIER**
Démissionnaire (Vice-présidence non pourvue)

11^{ème} Vice-Présidente : **Mme Gaëlle PIOLINE**

<u>1^{er} membre :</u>	Mme Annie BIHEL
<u>2^{ème} membre :</u>	M. Vincent LOUVET <i>(en remplacement de M. Laurent SODINI)</i>
<u>3^{ème} membre :</u>	Mme Sylvie ERRARD
<u>4^{ème} membre :</u>	M. Jean-Pierre GODEFROY
<u>5^{ème} membre :</u>	Mme Annie ANNE
<u>6^{ème} membre :</u>	M. Mickaël MARIE
<u>7^{ème} membre :</u>	Mme Elise LOWY
<u>8^{ème} membre :</u>	M. Jean CHATELAIS
<u>9^{ème} membre :</u>	Mme Léone BESNARD
<u>10^{ème} membre :</u>	M. Stéphane TRAVERT
<u>11^{ème} membre :</u>	Mme Muriel JOZEAU-MARIGNÉ
<u>12^{ème} membre :</u>	M. Philippe AUGIER
<u>13^{ème} membre :</u>	Mme Sophie GAUGAIN
<u>14^{ème} membre :</u>	M. Joël BRUNEAU
<u>15^{ème} membre :</u>	Mme Florence MAZIER <i>(en remplacement de Mme Sonia de la PROVÔTÉ)</i>
<u>16^{ème} membre :</u>	M. François DIGARD
<u>17^{ème} membre :</u>	Mme Anne-Marie COUSIN
<u>18^{ème} membre :</u>	M. Jean-Louis VALENTIN
<u>19^{ème} membre :</u>	Mme Véronique LOUWAGIE
<u>20^{ème} membre :</u>	M. Bertrand DENIAUD
<u>21^{ème} membre :</u>	Mme Dominique LEFRANCOIS

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-65

sur la nouvelle composition des commissions spécialisées

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Vu la nouvelle composition de la Commission Permanente,

Après avoir entendu le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- de modifier la composition des commissions spécialisées comme suit :

COMMISSION N° 1	<i>“Personnels, finances et administration générale »</i>
Présidente :	Mme PIOLINE
1er Vice-Président :	M. VIRLOUVET
2ème Vice-Présidente :	Mme LOUWAGIE
Membres :	MM. CHATELAIS, CHAUVOIS, FONTAINE, Mme LEFRANCOIS,
COMMISSION N° 2	<i>“Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités»</i>
Président :	M. DESCHAMPS
1er Vice-Président :	M. MOURARET
2ème Vice-Président :	M. DENIAUD
Membres :	MM. MARIE, GODEFROY, LOUVET, Mmes JOZEAU-MARIGNÉ, OSADTCHY, M. DIGARD
COMMISSION N° 3	<i>“Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture”</i>
Présidente :	Mme GOBERT
1er Vice-Présidente :	Mme FÉRET
2ème Vice-Président :	M. LEMARCHAND
Membres :	Mmes CAUCHY, BESNARD, DELAUNAY, Mme LEMASSON, M. VALENTIN, Mmes LUYPART, GAUGAIN
COMMISSION N° 4	<i>“Europe, coopérations, tourisme et réunification, agriculture et pêche”</i>
Président :	M. TOURET
1er Vice-Président :	M. DUFOUR
2ème Vice-Président :	M. LEFRANC
Membres :	Mmes HEURGUIER, BIHEL, M. TRAVERT, Mmes LOWY, ANNE, MM. AUGIER, VERGY, Mme MAZIER

COMMISSION N° 5

“Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation ”

Président : M. SOUBIEN
1er Vice-Président : M. SODINI
2ème Vice-Présidente : Mme COUSIN

Membres : Mmes ERRARD, TOMASETTO, MIALON-BURGAT,
M. CIVILISE, Mme NOUVEL, M. BRUNEAU

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-66

sur les ressources marines : création d'un Centre de Référence sur l'Huître (CRH)

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Stéphane TRAVERT, rapporteur en charge de la Pêche, de l'aquaculture et des ressources marines

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention portant création d'un Centre de Référence sur l'Huître jointe en annexe,
- d'autoriser le Président à signer la convention et tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-67

sur l'éducation : Plan régional d'alimentation et de restauration durable

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, 3^{ème} Vice-Présidente, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur et François DUFOUR, 9^{ème} Vice-Président en charge de l'agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le plan régional d'alimentation et de restauration durable joint en annexe,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-68

sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage : révision du Programme Pluriannuel d'Investissements Immobiliers (PPII) dans les Centres de Formation d'Apprentis

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, 2^{ème} Vice-Président, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 11-381 de la Commission permanente du 1^{er} juin 2011 comme suit :

- de désaffecter sur l'APSUB « Aide à l'investissement dans les CFA » de 4 605 000 € votée pour 2011, un montant de 1 890 000 € au titre du dossier 11JINVPPPI « Programme Pluriannuel d'Investissements Immobiliers – CFA », sous-dossier 11JINVPPHC « PPII hors Contrat d'Objectif et de Moyen »,
- d'annuler la subvention de 1 890 000 € au Groupement Interconsulaire de la Manche, pour le CFA du Groupe FIM,

- d'adopter :

→ l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissements Immobiliers dans les CFA pour la période 2011-2018 joint en annexe,

→ la programmation concernant l'année 2011 pour un montant de 2 387 000 €,

- d'affecter sur l'APSUB « Aide à l'investissement dans les CFA » de 4 605 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 901, un total de 2 387 000 €, sur le dossier 11JINVPPPI « Programme Pluriannuel d'Investissements Immobiliers– CFA » ventilé comme suit :

- 1 193 500 € au titre du sous dossier 11JINVPPHC « PPII hors contrat d'objectif et de moyen »
- 1 193 500 € au titre du sous dossier 11JINVPPCO « PPII contrat d'objectif et de moyen »,

- d'attribuer sur le chapitre 901 du Budget de la Région les subventions suivantes :

- 1 015 000 € à l'AFT IFTIM pour le CFA Transport et Logistique,
- 500 000 € à la FRMFR pour le CFA des MFR – antenne de Pointel,
- 872 000 € à l'Institut Régional des Services à la Personne (IRSAP) pour le CFA du même nom,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-69

**sur le développement économique : Campus Industriel de Recherche et d'Innovation
Appliquées Aux Matériaux (CIRIAM)**

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, 6^{ème} Vice-Président, en charge de l'économie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accorder la garantie d'emprunt de la Région, conjointement mais non solidairement avec une ou plusieurs collectivités, pour les emprunts contractés par la SHEMA dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement, à hauteur de 324 448 € sur le prêt N°1 et de 1 427 552 € sur le prêt N°2 et tels que présentés en annexe, en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales.

- d'autoriser le Président à :

- intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le CREDIT AGRICOLE et la SHEMA et de procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations qui nécessiteraient, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie,
- renoncer à opposer au CREDIT AGRICOLE la convention de garantie que la Région a éventuellement conclue avec l'emprunteur ou toute autre condition subordonnant la mise en jeu de sa garantie,
- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-70

sur le personnel : protocole d'accord pour l'emploi des agents des lycées

- - - - -

Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Réuni le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Philippe AUGIER,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Valérie NOUVEL ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Jean-Louis VALENTIN.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, 11^{ème} Vice-Présidente en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

• d'approuver les modalités d'attribution des primes aux agents de maîtrise intervenant dans les lycées et exerçant des fonctions de responsables ouvriers ou chefs de cuisine de la façon suivante :

→ les taux seraient les suivants pour 2011 :

	coefficients		<i>Valeur sept. 2011</i>
	IAT indemnité d'administration et de technicité	IEM indemnité d'exercice des missions	
Agent de maîtrise	6,1	1,5	384 €
Agent de maîtrise principal	6,1	1,5	394 €

• d'inscrire et d'imputer les dépenses qui résulteront de ces dispositions sur le chapitre 392 du Budget de la Région,

• d'autoriser le Président à signer :

- le protocole d'accord sur les conditions d'emploi d'agents des lycées dans les établissements publics locaux d'enseignement joint en annexe,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR